## COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-034

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Réunion Ordinaire du 9 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf le neuf du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

## 21 présents + 3 pouvoirs (24 votes) :

### Membres titulaires présents :

- ✓ <u>Commune d'Airvault</u>: Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Frédérique DAMBRINE, Céline PIGNON, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT, Jean Pierre CESBRON
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ <u>Commune de Boussais</u> : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT (arrivée en cours de séance)
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers :

#### Membre suppléant présent :

Commune de Maisontiers : Alain GILLES (arrivé en cours de séance)

#### 3 pouvoirs:

- ✓ Ludovic BARREAU donne pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Jean Michel PROUST donne pouvoir à Jean Pierre CESBRON
- ✓ Claire SAINCOURT donne pouvoir à Maryse CHARRIER

Excusé (e) s: Ludovic BARREAU, Jean-François COIFFARD, Jean-Michel PROUST, Claire SAINCOURT

Absents: Mathias DIXNEUF, Philippe MORIN, Jacky PRINCAY, Éric VILAIN

Jean Marie COLIN a été élu secrétaire de séance.

**<u>Date de la convocation</u>**: Mercredi 03 avril ayant pour ordre du jour :

# Participation au capital social de la SCIC « LEPICERIE »

• CONSIDERANT que ce projet de la SCIC Lépicerie répond à un triple objectif : économique, environnemental et social,

Après délibération et par 2 abstentions et 22 voix pour, le Conseil Communautaire :

- ✓ DECIDE de souscrire au capital social de la SCIC «Lepicerie » en acquérant 20 parts sociales de 50,00 € de valeur nominale, soit la somme totale de 1 000 euros,
- ✓ CHARGE Monsieur le Président des formalités afférentes et l'AUTORISE à signer tout document se rapportant à cet engagement

A Airvault, le 9 avril 2019 Le Président, Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20190409-D2019034-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 16-04-2019 Publication le : 16-04-2019 Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT Tél. 05 49 64 93 48